



La Pêche

Faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021.

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 4 juillet 2022, j'ai le plaisir de présenter aux citoyens de La Pêche les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021, tel que vérifié par la firme Samson & Associés, CPA/Consultation Inc. Ces derniers sont d'avis que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité.

L'exercice financier 2021 s'est soldé par un excédent de fonctionnement de l'exercice de 199 570 \$, résultant de revenus se chiffrant à 17 478 243\$, comparativement aux charges et affectations de 17 278 673 \$, tel qu'audité par l'auditeur externe amenant ainsi l'excédent non affecté à 1 057 334\$ au 31 décembre 2021. Une partie de cet excédent a été affecté à l'exercice 2022 et un solde de 719 213\$ reste donc disponible.

Réalisations 2021

Sur les charges de fonctionnement totales de plus de 17 M\$, un peu moins de 13,67 M\$ sont constitués des frais et obligations suivants:

- Quoteparts de la MRC : 4,06 M\$
- Contrat de gestion des matières résiduelles : 1,02 M\$
- Contrat de déneigement : 1,59 M\$
- Contributions à divers organismes : 618 000\$
- Gestion de la dette : 1,26 M\$
- Salaires incluant les charges sociales : 5,12 M\$

Même si la pandémie a perturbé les activités municipales et l'avancement de certains projets, l'équipe municipale a tout de même pu investir considérablement dans ses infrastructures et équipements, en plus de franchir de grands pas dans l'atteinte d'objectifs identifiés dans le plan stratégique municipale 2019-2023. Des charges d'investissement de 3.98 M\$ ont été réalisées au cours de l'exercice 2021, dont 3.41 M\$ pour des travaux routiers. La municipalité a d'ailleurs reçu confirmation de l'obtention de plus 1,5M\$ de subventions non récurrentes, notamment pour le remplacement de 2 ponceaux de grandes dimensions et pour la construction d'une surface multisports.

Du côté des travaux publics, des travaux routiers ont notamment eu lieu sur les chemins Clark, des Érables, Kennedy, Parent et Shouldice, en plus de travaux de stabilisation sur divers chemins, du remplacement de plus de 50 ponceaux et de la modernisation de l'éclairage public (Phase 1).

Le service de la protection des incendies, de la sécurité civile et des premiers répondants, a acquis 2 camions F-250 pour répondre aux appels incendie et pour le service des premiers répondants.

Au niveau administratif, la livraison des services s'est encore réalisée dans un contexte de pandémie. Plusieurs équipements informatiques ont été acquis pour permettre le télétravail et permettre le déploiement de solutions et services en ligne. La signature de la nouvelle convention collective 2019-2024 a eu lieu en août 2021 à la suite de l'adoption par le conseil du nouveau plan d'organisation de la municipalité de La Pêche.

Le conseil a aussi octroyé les mandats de services professionnels du futur hôtel de ville qui sera situé à l'intersection de la route Principale Est et du chemin de la Beurrerie.

En lien avec le service des finances, notons la mise en place d'un fonds réservé à la gestion des matières résiduelles et le dépôt du rôle d'évaluation 2022-2023-2024. Rappelons aussi les dépenses liées aux élections municipales 2021 incluant la première élection au suffrage universel du préfet de la MRC.

Le service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a complété le processus qui a conduit à l'adoption du plan directeur des parcs et espaces verts. Le Conseil a aussi autorisé l'achèvement de la revitalisation du parc Monette (Duclos), l'installation du nouveau module de jeu au parc de la Rivière et l'acquisition d'une piste de pumtrack, sans compter la tenue de l'événement de reconnaissance des bénévoles.

Au niveau du soutien municipal aux organismes et associations reconnus, c'est 319 000\$ qui ont été octroyés par la municipalité en 2021 afin de soutenir les projets et initiatives de la communauté, en plus du soutien administratif et opérationnel offert par les différents services municipaux.

Je profite du dépôt de ce rapport pour souligner le travail de tous les bénévoles actifs dans notre communauté qui ont à cœur son bien-être et sa prospérité. Je vous félicite d'avoir su vous adapter et relever les défis posés par la pandémie. Que vous soyez bénévoles d'une association communautaire, sportive, artistique, culturelle, environnementale ou autre, que vous vous impliquiez auprès des jeunes, des aînés, des personnes présentant une déficience intellectuelle ou des membres de notre communauté dans le besoin, que vous le fassiez en ligne ou sur le terrain, au nom du conseil municipal et de tous les citoyens, je vous remercie de votre engagement, le travail que vous faites a une valeur inestimable.

Pour conclure, selon le profil financier publié sur le site du ministère des Affaires municipales et de l'habitation, le ratio d'endettement total net à long terme du 100\$ de la richesse foncière uniformisée est de 0,76\$, comparativement au ratio moyen de l'ensemble des municipalités de la MRC des Collines-de-l'Outaouais de 1,57\$, et celui de la province de Québec de 2,19\$.

Le rapport financier au 31 décembre 2021 démontre donc que la municipalité est en excellente situation financière. Le rapport financier peut être consulté sur le site web de la municipalité au www.villèlepeche.qc.ca/fr/services-municipaux/finances-et-taxation/documents-rapports/.

Guillaume Lamoureux,
maire